

Assemblée générale du 23 juin 2016

Discours de Thierry BEAUDET

Chers délégués, chers amis,

Vous venez à l'instant de m'élire à la présidence de la Fédération nationale de la Mutualité Française. Simplement, sincèrement, merci de l'honneur que vous me faites, merci de cette marque de confiance.

Mon cher Etienne, ainsi je te succède. Et mes premiers mots te sont destinés.

Etienne, ton action a été claire, courageuse.

Tu as agi pour l'accès aux soins de tous.

Et tu as agi pour que le mouvement mutualiste intègre les évolutions réglementaires, prudentielles, sans qu'il y perde ni son âme, ni ses marges de manœuvre.

Tu as agi pour que le mode d'entreprendre mutualiste soit conforté, avec les réussites que l'on connaît :

l'adoption d'une loi sur l'Economie sociale et solidaire et son chapitre sur la Mutualité ;

la préparation de la refonte de notre Code.

Tu as aussi marqué le mouvement de ton empreinte, avec l'élégance, la rigueur et la hauteur de vues qui te caractérisent.

J'y reviendrai plus longuement. Nous avons voulu, dans l'après-midi, un temps spécialement réservé aux remerciements que collectivement nous voulons t'adresser.

Tu as conforté l'identité du mouvement comme l'avait fait Jean-Pierre avant toi.

Jean-Pierre, je n'oublie pas que c'est sous ton mandat que j'ai rejoint le Conseil d'administration de

la FNMF. Je n'oublie pas la confiance que tu m'as accordée.

Jean-Pierre, Etienne, je suis honoré de vous succéder.

C'est une responsabilité qui m'oblige.

Elle m'oblige car, en tant que Président d'une mutuelle et vice-président de la FNMF, j'ai pu participer à l'ensemble des **évolutions traversées**, en quelques années seulement, par notre mouvement.

J'ai conscience aussi des **attentes déçues**, évoquées ce matin en présence du Premier ministre.

Je les cite sans hiérarchie d'importance ni ordre chronologique :

Hausse incontrôlée de la fiscalité ;

Effets des règles assurantielles, prudentielles notamment ;

Inflation réglementaire d'un Etat tatillon, sortant de son rôle de stratège, de régulateur, et qui contraint toujours plus nos capacités d'action ;

Ou encore, segmentation de nos activités, avec l'ANI et maintenant la deuxième lame, la labellisation pour les séniors, qui constituent autant de réponses inadaptées à un véritable enjeu : celui de la généralisation. S'agissant des séniors, nos premières analyses sont unanimes et sans appel : le cadre proposé est inadéquat et intenable économiquement. Nous ne pouvons l'accepter.

Les réformes des dernières années fragilisent trop dangereusement notre modèle économique.

A ce contexte législatif et réglementaire s'ajoute un climat général de morosité et de défiance qui mine notre société.

En ce moment même, des manifestations témoignent de difficultés, de ruptures des dialogues.

Dans son baromètre de l'opinion 2015, la DREES montrait un tableau sombre.

90 % des personnes interrogées s'y déclaraient personnellement préoccupées par la pauvreté. Elles étaient tout aussi nombreuses à exprimer des craintes sur leur niveau de salaire et leur pouvoir d'achat, sur le chômage, sur l'avenir du système de retraites.

Pour la moitié d'entre elles, c'est un phénomène de déclassement qui était perçu.

Ce sentiment de déclassement, c'est important de le souligner, touchait particulièrement les jeunes générations.

C'est entre 25 et 49 ans qu'il était le plus important : 53 % des personnes de cette tranche d'âge

estimaient que la situation de leurs parents était meilleure.

Le tout récent rapport annuel du Conseil économique, social et environnemental sur l'état de la France, auquel la Mutualité a contribué, fait écho à un malaise français.

Je suis un citoyen, un républicain, un mutualiste et aussi le père de deux enfants. Cette situation, comme vous toutes et tous, m'interpelle.

Elle s'accompagne d'une défiance massive à l'égard des institutions et... nous n'y échappons pas.

Comptons-nous dans nos entourages tant de personnes convaincues de la plus-value sociale des mutuelles ?

Connaissons-nous tant de personnes qui savent suffisamment ce qu'est une mutuelle pour ne pas la confondre avec un bancassureur ?

Le lien humain, comme en jachère, semble à tisser, à retisser.

Le lien mutualiste lui-même est à tisser, à retisser.

L'exigence de pédagogie sur ce que nous sommes, sur ce que nous faisons m'apparaît plus que jamais nécessaire. Comme m'apparaît nécessaire d'interroger nos pratiques et réalisations, d'en renouveler certaines.

Je suis convaincu de la modernité de notre modèle et de son efficacité pour de nouvelles conquêtes sociales.

Permettez-moi de m'attarder un peu sur ce point.

Notre mouvement est d'avenir.

Je crois en la pertinence des valeurs qui fondent notre modèle.

Je refuse le discours nostalgique du « *c'était mieux avant* ».

Si le présent n'est pas automatiquement une amélioration du passé, le futur est un mouvement et il nous appartient de l'orienter vers le progrès pour tous.

Avec vous, je veux contribuer à faire pleinement de la Mutualité Française un mouvement ouvert sur l'ensemble des besoins de nos adhérents, conforme en cela à son article socle, son article fondamental, l'article L. 111-1 du Code de la Mutualité.

Je cite : « *Les mutuelles sont des personnes morales de droit privé à but non lucratif (...). Elles mènent au moyen des cotisations versées par leurs membres, et dans l'intérêt de ces derniers et de leurs ayants droit, une action de prévoyance, de*

solidarité et d'entraide, (...), afin de contribuer au développement culturel, moral, intellectuel et physique de leurs membres et à l'amélioration de leurs conditions de vie. »

Son contenu est clair. Nous n'avons pas de limites dès lors que l'émancipation de chaque personne et l'amélioration de sa vie sont en jeu.

Nous avons pourtant, c'est le fruit d'une trajectoire historique, presque exclusivement investi la santé, un environnement de plus en plus compliqué, réglementé et alors même que d'autres besoins émergent :

Les parcours professionnels et de vie sont de plus en plus volatiles, incertains, complexes, ambigus. Il n'y a plus de trajectoire directe et d'itinéraire tracé.

Les frontières de la famille bougent, les modes de vie changent, les aspirations sociales elles-mêmes évoluent.

Les relations avec les institutions également. Sous la poussée du numérique et des innovations technologiques, de nouvelles relations, moins verticales, émergent.

Si nous demeurons ouverts aux bruits du monde, à la coopération avec celles et ceux qui ne se résignent pas, alors le champ des possibles mutualistes est vaste, au service du progrès social, au service du progrès humain.

Une transition se dessine et j'ai parfois le sentiment que nous l'observons de trop loin alors même que nos valeurs et notre manière d'entreprendre peuvent constituer un repère, une réponse.

De nouveaux acteurs de l'innovation sociale, du collaboratif, du partage émergent, se fédèrent et agissent sur les territoires.

Avec l'un d'eux, leader d'un mouvement prônant une transition économique et politique, j'ai eu récemment un échange pour comprendre ses aspirations, son mode de militantisme et sa perception du mouvement mutualiste.

Cette nouvelle génération, engagée, semble parfois nous percevoir comme éloignés. Et en même temps, elle est en attente de passerelles, de ponts. Nous sommes si loin et si proches à la fois.

Oui, la mutualité est active dans les territoires.

Oui, elle peut agir, se renforcer avec les acteurs du numérique, de l'économie sociale, solidaire et collaborative.

Oui, sa parole et son action sont attendues. Car l'échange des points de vue, la création et la mise

en commun de richesses pour mieux faire société, sont profondément mutualistes.

La diversité de notre mouvement, la capacité à tisser des liens, l'ancrage dans les territoires, sont à cultiver.

Ce sont nos meilleurs atouts.

Je me nourris de l'action. C'est ma personnalité.

Nos défis, j'y fais face au quotidien. Je ne veux pas m'en éloigner. Ils alimenteront ma présidence de la Fédération.

C'est en cherchant à concilier le débat d'idées, l'influence, la décision politique avec l'action concrète de terrain, que je pense être utile au Mouvement.

Je conserve mes fonctions au sein de ma mutuelle. Je n'en ai jamais fait mystère mais je sais que certains parmi vous y voient l'emprise des « grosses » mutuelles.

A ceux-là, je veux dire que je serai un président au service de l'ensemble des mutuelles et le président de la **seule fédération** qui rassemble toutes les mutuelles.

Je serai un président qui continuera de faire évoluer la Fédération dans l'intérêt de toutes les mutuelles.

Parce que je dirige une mutuelle, je connais l'effort financier de nos organismes pour adhérer à la Fédération. Parce que je dirige une mutuelle, je sais aussi que vous avez parfois le sentiment que vos contraintes sont méconnues, que vos métiers ne sont pas suffisamment défendus.

Je connais le professionnalisme et les valeurs des équipes fédérales. Je crois aussi que des **évolutions doivent se poursuivre pour améliorer**

les réponses aux groupements, pour accroître notre visibilité et convaincre pouvoirs publics et leaders d'opinion au bénéfice de nos adhérents.

Etienne, après avoir largement fait évoluer les contours de la Fédération et avoir engagé une diminution sans précédent des cotisations, m'avait confié une mission sur l'avenir de la Fédération.

Dans les prochains mois, je m'engage donc auprès de vous :

D'abord à poursuivre la réforme s'agissant en particulier de la diminution de la cotisation fédérale.

A poursuivre également les travaux sur l'évolution des structures fédérales. Je réunirai une assemblée générale extraordinaire à cet effet en décembre. Notre bon fonctionnement exige d'une part une

capacité d'association large et en amont des mutuelles et unions dans leur diversité, d'autre part une capacité de décision réactive et efficace. Ces nécessaires améliorations nous y réfléchirons et les préparerons ensemble à l'occasion de réunions interrégionales organisées dès octobre.

Enfin, je m'engage à faire de la Fédération, **non pas seulement le syndicat professionnel** qui défend nos intérêts, mais aussi le porte étendard d'un mouvement, **un mouvement social**, ouvert sur le monde, ses attentes et ses besoins.

Je souhaite que les Journées de rentrée qui auront lieu fin septembre puissent ouvrir de nouveaux horizons, de nouveaux questionnements sur la protection sociale, sur l'e-santé, sur l'économie collaborative. Je souhaite en somme que la Mutualité, avec ses valeurs, avec ses outils,

s'inscrive dans les débats sociétaux et échange de façon continue avec les acteurs de ces enjeux : syndicats, organisations professionnelles, associations, think tanks...

Si j'ai mes convictions, je crois aux dialogues, aux ouvertures.

J'aurai besoin de vous rencontrer, de vous écouter pour discuter, conforter, enrichir les messages que **nous** porterons ensemble.

J'ai rencontré beaucoup d'entre vous avant cette élection et j'ai été frappé de constater la relation parfois un peu distante qui existe avec la Fédération. J'ai souvent entendu « *eux à la Fédération* », comme si la FNMF était un *corps étranger*.

La Fédération, c'est votre maison, notre maison, la maison commune.

J'aurai donc à cœur de garder ce contact, d'aller à votre rencontre pendant les prochains mois et pendant l'ensemble de mon mandat, vous qui faites vivre une mutuelle, une union, un réseau, un SSAM.

Je viens d'évoquer nos SSAM.

Les mutuelles et unions de livre III sont des outils, des atouts au service d'un maillage territorial, d'une proximité, d'une adéquation des services aux besoins locaux.

C'est une formule que nous utilisons souvent et qui devient une forme de mantra... mais elle est importante : articulons mieux livre II et livre III et réfléchissons aussi à ce que pourraient apporter davantage encore les mutuelles de livre III pour couvrir les besoins sociaux que j'évoquais à l'instant.

Nos SSAM sont les garants de notre différenciation. Ils sont aussi les garants d'actions concrètes de

terrain : centres de santé, magasins d'optique et d'audioprothèse, cliniques...

Mais aussi :

crèches en horaire décalé ;

établissements intergénérationnels réunissant maison de santé, Ehpad et crèche ;

pôles de services aux professionnels de santé qui souhaitent conserver un exercice libéral...

Etienne, tu as lancé une refonte du pilotage du livre III. D'importants travaux ont été menés.

Pour couvrir d'autres champs et pour maintenir les activités existantes, nous ne pourrons pas nous passer d'une réflexion **sur le modèle économique et la gouvernance des SSAM. Je poursuivrai ce travail.**

Présider la tête de pont d'un mouvement social, c'est aussi faire preuve d'exemplarité.

Je le dis sans détour, nous ne sommes pas aujourd'hui à la hauteur de défis tels que la parité. Sous l'impulsion de Dominique Joseph et d'Etienne, nous avons lancé il y a quelques semaines, le réseau Mut'Elles.

Je souhaite que ce réseau vive. **Je souhaite également que l'équipe qui travaillera avec moi reflète bien notre démocratie mutualiste et nos adhérents et qu'elle soit plus ouverte à la parité.**

Poursuivre les mutations, ouvrir nos horizons, innover, renforcer le mouvement mutualiste, c'est évidemment vouloir conforter la place de la mutualité dans le champ de la santé.

La santé est une grande partie de notre histoire et aussi 90% de notre chiffre d'affaires.

J'ai pourtant parfois le sentiment qu'un fossé se creuse avec les professionnels de santé.

Combien de lieux communs entendus sur les ondes ou lus dans les journaux :

les mutuelles participeraient d'une privatisation rampante du système de santé ; elles chercheraient demain à contrôler les prescriptions ; elles rembourseraient peu du fait de frais de gestion trop élevés !

Ce sont les propos que l'on entend dans les colloques de certains professionnels et qui sont relayés sur les réseaux sociaux. Ce sont des propos dont les politiques s'emparent.

Cette situation est injuste et ne peut durer.

Nous devons établir les conditions d'un partenariat solide avec les professionnels de santé dans l'intérêt des patients, nos adhérents.

Dans les prochains mois, je demanderai à rencontrer les syndicats des professionnels de santé.

Nous avons à échanger, à construire des coopérations respectueuses de l'intérêt et de l'économie de chacun, à travailler ensemble à l'amélioration de notre système.

Cela ne veut pas dire que je renoncerai aux revendications légitimes que nous portons depuis longtemps sur la place des mutuelles. Au contraire.

Deux rapports sont sortis récemment sur le sujet : l'un a été rédigé par l'IGAS, l'autre par Terra Nova.

L'un comme l'autre, sur des registres et des champs différents, démontrent une fois encore qu'un *statu quo* serait délétère. Cessons de raisonner comme si les mutuelles étaient un accident de l'histoire, une faille au milieu du système de protection sociale et mesurons pleinement qu'elles apportent des services qui leur sont propres et qui sont indispensables.

Arrêtons en somme de parler de simples « complémentaires » comme si leurs apports étaient en option.

J'ajoute qu'il n'est pas de projet mutualiste durable assis sur le déséquilibre économique. Nous devons veiller à ce que les différents dispositifs publics – au nom d'une concurrence supposée vertueuse – ne ruinent pas nos nécessaires équilibres. Pas de modèle sociétal sans modèle économique, pas de développement sans équilibre.

Le rythme politique est ainsi fait que la rentrée nous projettera vers les élections présidentielles et législatives.

Les plateformes de propositions sur les questions de protection sociale et de santé ne manqueront pas de fleurir. Elles fleurissent déjà ce qui ne garantit nullement que protection sociale et santé seront au cœur du débat.

Je vous proposerai un dispositif visant à ce que la mutualité puisse servir de point de repère à celles et ceux qui veulent en savoir plus sur les projets et propositions des différents candidats. Ce travail de décryptage des propositions politiques visera à susciter le débat sur ces questions parmi nos concitoyens, au premier rang desquels nos mutualistes, pour que, le moment venu, nous puissions interpellier les candidats.

Vous l'avez compris, j'ai à cœur de promouvoir, de défendre notre modèle, de promouvoir, de défendre nos entreprises mutualistes.

Avec l'équipe fédérale et le nouveau directeur général, Albert Lautman, je souhaite que la défense de la gouvernance mutualiste soit au centre de notre action.

Des discussions sont en cours sur la refonte du Code de la Mutualité.

Je les ai suivies de très près et **je ferai en sorte que notre modèle de gouvernance soit préservé tout en étant adapté aux évolutions que connaissent nos entreprises.**

Là aussi, je parle franchement.

Je contesterai la logique qui consiste, de la part des pouvoirs publics, à nous considérer comme des assureurs comme les autres avec les contraintes

qui en découlent tout en nous enfermant dans des règles plus contraignantes que les autres au prétexte que nous sommes mutualistes.

Vous venez de m'élire à la présidence de la Mutualité Française. Je voulais vous dire en conclusion que c'est une responsabilité qui m'honore.

Elle m'honore parce qu'elle me relie à l'histoire d'un mouvement, notre mouvement, qui est né il y a plus d'un siècle et demi. Les hommes et les femmes qui l'ont bâti l'ont fait au nom d'idées et de principes nobles : la solidarité, la liberté, la démocratie, « la non-lucrativité », disons le partage, en confiance, d'une richesse commune pour faire face aux aléas de la vie ou, tout simplement, pour « élever » la personne.

Je suis, comme vous, un militant et, comme vous, je suis entré en mutualité parce que ces idées, ces

principes, sont ceux qui m'animent, me motivent et m'invitent à l'action.

Merci de me permettre aujourd'hui de porter en votre nom et avec vous ces valeurs et ce projet d'entreprendre.

Merci. Merci, encore.